

Inscriptions à partir du 18/03/2019

Par mail : inscriptions-sports@lagny-sur-marne.fr

À l'accueil de la Mairie : de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 30 du lundi au vendredi
et de 9 h 00 à 12 h 00 le samedi

Tél : 01 64 12 74 00

DOCUMENTS À JOINDRE IMPÉRATIVEMENT

Si l'enfant est inscrit à l'École Multisports : aucun document (si l'avis d'impôts a été fourni)

Si l'enfant n'est inscrit ni à l'École Multisport, ni aux activités périscolaires en 2018/2019 :

Certificat médical, justificatif de domicile de moins de 3 mois, photocopie de l'avis d'imposition 2018 sur les revenus 2017, livret de famille

Si l'enfant n'est pas inscrit à l'École Multisport : Certificat médical

Est-ce une 1^{ère} inscription en 2018-2019 ?

OUI

NON

Inscrit à l'École Multisports en 2018-2019 ?

OUI

NON

Merci de remplir ce formulaire en **MAJUSCULES**

NOM DE L'ENFANT PRÉNOM

DATE DE NAISSANCE ÂGE

L'ENFANT EST-IL INSCRIT À UNE ASSOCIATION OU CLUB SPORTIF ? (LICENCE) LAQUELLE

ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE FRÉQUENTÉ CLASSE

ADRESSE

CODE POSTAL VILLE

MAIL TÉL

NOM DU RESPONSABLE LÉGAL 1 TÉL

NOM DU RESPONSABLE LÉGAL 2 TÉL

MENTION DES ANTÉCÉDENTS PATHOLOGIQUES ET DES RÉACTIONS ÉVENTUELLES À CERTAINS MÉDICAMENTS

REMARQUES (ALLERGIES, LUNETTES, APPAREIL DENTAIRE, ETC. ...)

Je soussigné (e)

Responsable légal de l'enfant

Je souhaite inscrire mon enfant à l'accueil Matin (7h00/8h30) Soir (17h15/19h)

Autorise mon enfant à pratiquer à l'ensemble des activités physiques et sportives.

Autorise le service des sports à faire hospitaliser mon enfant en cas d'urgence.

Autorise le service des sports à conduire mon enfant en autocar sur le lieu de pratique des activités.

Autorise mon enfant à rentrer seul après les activités OUI NON

Autorise la ville de Lagny-sur-Marne à utiliser la photo de mon enfant (diaporama, Lagny-sur-Marne Magazine, site internet, réseaux sociaux).

Le paiement sera effectué dès réception de la facture après le stage.

Toute facture doit être réglée avant l'inscription au stage suivant.

Tout stage réservé sera facturé, sauf en cas d'absence pour maladie sur présentation d'un certificat médical sous 48h à l'Accueil de la Mairie.

DATE

SIGNATURE DU RESPONSABLE LÉGAL 1

SIGNATURE DU RESPONSABLE LÉGAL 2